

# CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

## SYNTHESE de la Séance du 11 décembre 2020

\*\*\*\*\*

Séance ouverte à 18 h 30 salle de la Cressonnière

Public : 0

**Présents** : M. JUSTINE, Mme GAROT, M. ROGER, M. LANOUX Mme MERLIN, Mme JACQUET, Mme MEYER, M. VAUCHER, Mme BOYER, M. TREMBLAY, M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, Mme DANIEL.

**Absent** : M. LEMAIRE.

**Absents avec procuration** : Mme GAUTHIER, (procuration à M. JUSTINE).

**Président de séance** : M. Christian JUSTINE

**Secrétaire de séance** : MME GAROT.

M. JUSTINE fait lecture de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 07 novembre 2020 et demande s'il y a des observations :

### **Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2020**

Le procès-verbal est approuvé sans observations

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité.**

## **Délibérations municipales**

### **I – Tarifs communaux 2021 :**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, **Décide à l'unanimité** de maintenir l'ensemble des tarifs à l'identique de l'année 2020 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### **II – Dotation de Solidarité Rurale 2021 – Demande de subvention :**

Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher octroie de la D.S.R. pour un projet par commune et par an inscrit en section d'investissement du budget primitif et dont les dépenses doivent être mandatées dans l'année.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, Décide** de demander une subvention au titre de la D.S.R. 2021 pour le projet de suivant : Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif d'eaux usées, route d'Orléans, rue des Boulas et rue des Bordes d'un montant de 290 000.00 € HT, soit 348 000.00 € TTC.

### **III – Dotation de Solidarité Rurale 2020 – Demande de réorientation de subvention :**

Monsieur Le Maire informe que le projet de travaux de voirie rue des Vallées n'a pas pu être réalisé sur l'année 2020 en raison de la réalisation de travaux d'enfouissement de réseau prévus par la SIDELC début 2021.

**Après en avoir délibéré Le Conseil Municipal, à l'unanimité Approuve** la demande de réorientation de la DRS 2020 afin de réaliser le projet suivant : Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif d'eaux usées route de Sologne – Prog. 2020 d'un montant de 120 000.00 € HT, soit 144 000.00 € TTC, les travaux seront réalisés fin février 2021.

**IV Autorisation de dépenses d'Investissement avant le vote du budget primitif de la commune, de l'assainissement et du camping 2021**

L'article 15 de la loi n°88-13 du 5 janvier 1988, permet au Maire sur autorisation du Conseil Municipal d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021 dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans les limites du quart des crédits ouverts aux budgets de la commune, de l'assainissement et du camping de l'exercice 2020.**

**V – Marché Public – Choix du Titulaire**

**M. le Maire rappelle qu'un avis d'appel à candidatures a été lancé le 18 septembre 2020 pour le MAPA « Extension du réseau d'assainissement d'eaux usées route de Sologne RD112 » pour la tranche ferme et « Extension du réseau d'assainissement d'eaux usées route d'Orléans RD951, rue des Boulas et rue des Bordes » pour la tranche optionnelle.**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité retient la proposition faite par la commission d'appel d'offres et décide d'attribuer le marché adapté à R.T.C pour un montant de 384 922.00 € H.T. soit 461 906.40 € T.T.C.**

**VI – Accord pour le lancement de la phase d'exécution de l'opération de renforcement de distribution d'énergie électrique BT et de télécommunication**

Avis favorable du SIDELC à la proposition communale pour la réalisation de travaux de Renforcement BT sur le poste "Rte de Mer" sur la commune de MUIDES SUR LOIRE sous réserve de l'obtention de l'ensemble des autorisations nécessaires à la réalisation de ce projet.

Les montants des études et travaux issus des études d'avant-projet réalisées par le SIDELC s'élèvent à 229 068,00 TTC. Le SIDELC participe à hauteur de 156 500.00 €, reste à charge de la commune 65 268.00 €.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal, décide de transférer temporairement au SIDELC sa maîtrise d'ouvrage pour les réseaux de télécommunication afin qu'il réalise l'ensemble des études d'exécution de l'opération et donne son accord à la réalisation des études d'exécution pour l'opération de renforcement de distribution d'énergie électrique BT.**

**VII – Accord pour le lancement de la phase d'exécution de l'opération d'effacement de distribution d'énergie électrique BT et d'éclairage public et de télécommunication**

Avis favorable du SIDELC à la proposition communale pour la réalisation de travaux d'effacement des Réseaux "Rue des Vallées" sur la commune de MUIDES SUR LOIRE sous réserve de l'obtention de l'ensemble des autorisations nécessaires à sa réalisation.

Les montants des études et travaux issus des études d'avant-projet réalisées par le SIDELC s'élèvent à 86 310,00 TTC. Le SIDELC participe à hauteur de 35 280.00 €, reste à charge de la commune 42 210.00 €.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, demande l'obtention des participations financières "Eclairage public" du SIDELC, décide de transférer temporairement au SIDELC sa maîtrise d'ouvrage pour les réseaux d'éclairage public et de télécommunication afin qu'il réalise l'ensemble des études d'exécution de l'opération et donne son accord à la réalisation des études d'exécution pour l'opération d'effacement de distribution d'énergie électrique BT.**

4/6

### **VIII – Marche de prestations de services – Capture, prise en charge, ramassages animaux sur la voie Publique**

Considérant l'acte d'engagement valant CCP du Groupe SACPA du 11 novembre 2020, relatif à la Capture et prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique, le transport des animaux vers le lieu de dépôt légal et le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique,

Report de cette décision à un prochain conseil municipal après avoir consulté la communauté de communes sur un service mutualisé pour la capture et la prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique.

### **IX – Convention d'occupation du domaine public - Stand Crêperie**

Implantation temporaire d'une cabane à crêpes (bungalow de 16 m<sup>2</sup> ainsi d'un espace de 4 m devant le bungalow pour l'attente des clients) pendant la saison estivale à proximité du camping de Muides-sur-Loire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 13 voix pour, 0 contre et 1 abstention, accepte de mettre à disposition un emplacement de 50 m<sup>2</sup> situé dans la continuité du camping Bellevue pour l'occupation temporaire d'une cabane à crêpes pendant la saison estivale et autorise le maire à signer une convention d'occupation du domaine public afin de déterminer la durée, le tarif, les conditions d'occupation des lieux et les modalités diverses.

### **X – Noël des aînés – Attribution de chèques cadeaux :**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'Unanimité, décide d'attribuer aux personnes de 75 ans et plus un chèque cadeau pour les fêtes de fin d'année 2020 à dépenser chez les commerçants, producteurs agriculteurs et tous services comme indiqué ci-dessous :

Conditions d'attributions :

- un chèque de 20.00 € pour une personne seule, soit 4 chèques de 5.00 €,
- un chèque de 30.00 € pour deux personnes dans le foyer, soit 6 chèques de 5.00 €.

### **XI – Attribution de chèques cadeaux au personnel communal à l'occasion des fêtes de fin d'année 2020**

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer des chèques cadeaux pour les fêtes de Noël 2020 au titre de l'action sociale envers les agents de la collectivité d'un montant de 75.00 €. Sont bénéficiaires : les agents titulaires, stagiaires et contractuels à temps complet, à temps non complet et à temps partiel,

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'attribution de chèques cadeaux au personnel de la collectivité pour le Noël 2020 pour un montant de 75.00 €.

### **XII – Remplacement du camion-benne – Conclusion d'un contrat de crédit-bail avec option d'achat**

Le camion benne utilisé par les services techniques nécessite de plus en plus de frais et vient d'être accidenté. Compte tenu de l'âge (18 ans) et l'état de ce véhicule, il est envisagé de procéder à son remplacement. Après consultation de plusieurs concessionnaires automobiles, la solution d'un contrat crédit-bail avec option d'achat à l'issue de la période de location s'avère intéressante.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la conclusion d'un contrat de crédit-bail avec option d'achat pour le remplacement du camion benne, aux conditions suivantes :

- o Durée du contrat : 60 mois
- o Forfait entretien : 32.88 TTC
- o Coût de location : 422.38 TTC/mois
- o Kilomètre souscrit pour 60 mois : 50 000 km

16.

## Informations diverses

### Commune :

- Convention Free mobile – Mise à disposition d'une parcelle de terrain de l'ancienne décharge pour l'installation d'une antenne relai.  
Afin de poursuivre cette démarche l'ABF préconise de déposer un permis de construire et diminuer la hauteur de l'antenne.  
Le Maire informe qu'il va suivre les préconisations de l'ABF et revoir avec Free mobile le montant de la redevance proposée.
- Calendrier prévisionnel des conseils municipaux de janvier à juillet 2021.  
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le calendrier suivant :

PLANNING DES CONSEILS MUNICIPAUX JANVIER A JUIN 2021			
SAMEDI	23/01/2021	CONSEIL MUNICIPAL	09 H 00
VENDREDI	12/03/2021	CONSEIL MUNICIPAL	18 H 30
SAMEDI	17/04/2021	CONSEIL MUNICIPAL	09 H 00
VENDREDI	21/05/2021	CONSEIL MUNICIPAL	18 H 30
SAMEDI	26/06/2021	CONSEIL MUNICIPAL	09 H 00

Le planning pour ~~LE~~ **LE SECOND SEMESTRE 2021** sera présenté en cours d'année

- Une vidéo "vœux 2021" sera prochainement mis sur <sup>le</sup> site internet de la commune.
- Vœux du Maire à la population: Au vu de la situation sanitaire actuelle due au COVID-19, il n'est à ce jour pas possible de programmer les vœux à la population. Le Maire souhaite toutefois présenter ses vœux et propose de présenter ses vœux dans le bulletin municipal qui sera distribué courant janvier 2021.

## Questions diverses

Séance levée à 20 h 51

Muides-sur-Loire le, 11 décembre 2020

La Secrétaire de Séance,

Maryline GAROT

Le MAIRE,

Christian JUSTINE

